

Ouverture
de notre



RAPPORT ANNUEL

2024•2025



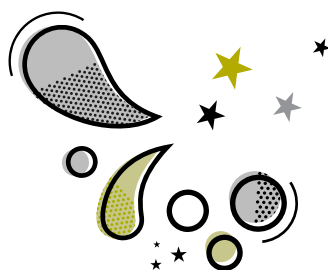
CENTRE
l'Entre-Toit

Ressource intermédiaire en psychiatrie légale
et réduction des méfaits.



Sommaire

Mot du président.....	3
Mot des résidents.....	4
La mission.....	5
Conseil d'administration.....	5
Comité de gestion.....	5
Rapport de la direction.....	6
Points de services en psychiatrie légale.....	6
Point de services Saint-Jacques	6
Point de services Léger.....	9
Point de services Saint-Jérôme.....	12
Point de services en psychiatrie et toxicomanie active.....	14
Point de services Agnès.....	14
Statistiques du suivi communautaire.....	16
Accompagnement en détention.....	18
Informations et statistiques concernant les Ressources Humaines	19
Dotation et rétention	19
Relations de travail.....	20
Formation	21
Santé et sécurité au travail	21
Évènement spécial	22
Diverses implications	24
Formation/accompagnement et autres ressources.....	24
Partenaires.....	25
Objectifs et orientations pour l'année à venir.....	26





Mot du président

C'est avec une grande fierté que je vous présente le rapport annuel 2024-2025 du Centre l'Entre-Toit. L'année qui vient de s'écouler a été marquée par des réalisations remarquables et des avancées significatives pour notre organisation. Je suis particulièrement heureux de vous annoncer que nous avons signé une nouvelle convention collective et je tiens à exprimer ma gratitude envers chaque membre de notre équipe dont le dévouement et le professionnalisme ont été essentiels à cette réalisation.

Le Centre l'Entre-Toit fête cette année ses 40 ans d'existence. Depuis sa fondation, notre ressource offre des services d'accompagnement et d'hébergement à une clientèle aux prises avec une double problématique de santé mentale et de démêlées avec la justice et/ou de toxicomanie. Comme le veut l'adage « Si j'ai pu voir plus loin, c'est que j'étais debout sur les épaules de géants » (Isaac Newton 1642-1727). Force est d'avouer que l'existence et l'importance du Centre l'Entre-Toit est tributaire de son personnel dévoué. Or, plus que jamais, le Centre l'Entre-Toit est appelé à agir comme un véritable rempart contre les stigmates et les inégalités sociales auxquels sa clientèle est confrontée. Ce défi, en période d'importantes coupes sombres du financement public, risque fort d'être le nôtre dans les prochaines années. Malgré l'incertitude qu'il entraîne, je demeure convaincu que nous saurons le relever... ensemble !

Les membres du conseil d'administration se joignent à moi pour exprimer leur profonde gratitude à chacun et chacune d'entre vous pour votre contribution inestimable à notre mission. Votre disponibilité, votre travail acharné et votre engagement sont la pierre angulaire de notre succès. Nous vous remercions pour tout ce que vous avez accompli ensemble cette année.

En terminant, je tiens à remercier les membres bénévoles du conseil d'administration du Centre l'Entre-Toit pour leur implication et leur soutien à notre mission. De même, je salue l'arrivée en son sein de deux nouveaux administrateurs, soit maître Sabine Uwitonze ainsi que monsieur Michael Arruda.

Jocelin Lecomte, président





Mot des résidents

« L'Entre-Toit m'a permis de prendre le temps pour moi et de m'occuper de mes maux. Cet endroit m'a offert l'opportunité de faire une introspection profonde et nécessaire. J'ai pu prendre le temps de m'ancrer au sol et de retrouver mes repères. Sans eux, je serais ensevelie dans la consommation. »

E.C., Centre l'Entre-Toit, point de services Saint-Jérôme



« Je trouve que l'équipe de l'Entre-Toit, ils sont bien intentionnés avec beaucoup de bonne volonté. »

A.R., Centre l'Entre-Toit, point de services Saint-Jacques

« Avant d'arriver à la ressource je « squattais » dans un immeuble abandonné qui n'était pas vraiment sécuritaire, depuis que je suis à la ressource je me sens plus en sécurité, ça fait du bien de vivre dans de meilleures conditions, d'avoir de l'aide pour me rappeler mes rendez-vous, que tous les repas soient préparés, les intervenants sont là pour m'aider et c'est bon pour mon moral, j'ai une meilleure hygiène depuis mon arrivée parce que j'ai accès au nécessaire pour me laver, les intervenants me donnent les produits de base pour maintenir une bonne hygiène et garder mes vêtements et ma literie propres. Je connaissais déjà certaines personnes à la Maison Agnès quand je suis arrivé ce qui était un gros plus, c'est plus facile quand on connaît déjà du monde. J'ai du soutien pour m'aider à atteindre mes objectifs à la ressource, les intervenants sont là quand j'ai besoin de parler et pour m'aider dans mes projets : trouver un emploi et éventuellement un logement quand je serai prêt. »

K. R., Centre l'Entre-Toit, point de services Agnès

« Merci à tout le monde c'est beau et c'est bon ce que vous faites. J'ai fait bien des niaiseries, je me suis retrouvée en prison presque 3 mois au début de l'année, parce que j'ai perdu le contrôle. L'équipe à la Maison Agnès a aidé à ce que ma situation soit connue par la prison quand j'y suis arrivée j'ai rapidement été vue par un médecin afin de retrouver une meilleure santé. Quand j'étais en prison j'ai parlé aux intervenants pour donner des nouvelles ils m'ont demandé si j'étais d'accord pour que ma chambre soit remise en bon état pendant mon absence pour avoir un nouveau départ à mon retour, j'ai dit oui puis quand je suis revenue j'étais vraiment contente de voir ce qu'ils ont fait c'était vraiment un nouveau départ. Ma situation n'est pas facile et ce n'est pas tout le monde qui la comprend, à la Maison Agnès on me comprend, on m'aide à garder le bon chemin, des fois je dois être rencontrée par la police mais je comprends que c'est pour m'aider à ne pas me retrouver à nouveau en prison ou à la rue. J'ai une bonne place, je ne veux plus me retrouver à la rue ou dans des endroits qui n'acceptent pas mes maladies et mes choix de consommer. J'aimerais rester à la Maison Agnès jusqu'à temps d'être assez vieille pour le CHSLD. Quand je serai une retraitée je vais continuer de penser à comment vous m'avez aidé et j'aimerais faire des donations pour les différentes maisons que vous avez pour encourager le beau travail qui est fait là, ça aide vraiment les gens, c'est tous des bonnes personnes qui travaillent là. »

J.O., Centre l'Entre-Toit, point de services Agnès

« J'apprécie beaucoup l'environnement à la ressource et autour de la ressource, le fait d'être en face d'un parc. Cet espace est, pour nous, un espace de rassemblement ou nous passons des bons moments ensemble. Je suis vraiment reconnaissante de l'ouverture d'esprit des intervenants de la ressource, on peut leur parler de notre consommation et il n'y a pas de jugement de leur part. Je trouve également super que tout le monde soit accepté tel qu'il est, sans être victime de discrimination dû à leur santé mentale ou leur consommation. On se sent accueillis à la Maison Agnès, peu importe notre bagage ou qui nous sommes. »

S.P., Centre l'Entre-Toit, point de services Agnès

« Je suis ici depuis un an et demi, je pense que c'est un endroit d'apprentissage, cela a été très utile pour moi et la plupart du personnel sont flexibles pour nous aider. »

I.E., Centre l'Entre-Toit, point de services Saint-Jacques





Mission

Établir et administrer des lieux d'hébergement transitoires propres à favoriser la stabilisation et la réinsertion sociale pour des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale, dont la toxicomanie, pouvant s'accompagner de démêlés judiciaires.

Faire le suivi dans la communauté des personnes ayant des problèmes de santé mentale et des démêlés avec la justice et qui relèvent des services correctionnels du Québec.

Offrir des services de réadaptation visant la réinsertion sociale et le rétablissement des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale pouvant s'accompagner de démêlés judiciaires.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration du Centre l'Entre-Toit, au 31 mars 2025, était composé des personnes bénévoles suivantes :

M^e Jocelin Lecomte, président

Monsieur Guy Lacroix, vice-président

M^e Sara Fillion, trésorière

D^r Louis Bérard, secrétaire

D^r Sebastien Proulx, administrateur (démission en cours d'année)

Madame Christine Genest, administratrice

Monsieur Michael Arruda, administrateur

M^e Sabine Uwitonze, administratrice

Deux sièges vacants en date du 31 mars 2025

Durant l'année 2024-2025, il s'est tenu quatre réunions régulières et deux extraordinaires du conseil d'administration ainsi qu'une assemblée générale annuelle.



Comité de gestion

Véronique Lejour, directrice générale

Jacqueline Prince, directrice administrative

Sarah Lavoie, directrice clinique

Justine Marchand, responsable des ressources humaines

Louise Nadeau, responsable des cuisines et de l'approvisionnement

Poste vacant, responsable de l'entretien et des bâtiments

Mario Noël, coordonnateur du point de services Agnès

Jo-Anne Bellefleur, coordonnatrice du point de services Saint-Jérôme

Rachid Belkacemi, coordonnateur du point de services Saint-Jacques

Jeanne Madore, coordonnatrice du point de services Léger

Marie-Nika Félizaire, coordonnatrice du suivi communautaire



Rapport de la direction

C'est avec plaisir que nous vous présentons l'ensemble des activités de l'année 2024-2025 dans ce présent rapport.

Cette année fut riche en émotions pour la direction du Centre l'Entre-Toit. Nous avons pris parti lors d'événements marquants comme l'enquête publique sur l'affaire Maureen Breau et Isaac Brouillard-Lessard et mis à profit notre expertise. Ceci dans un contexte où, durant une certaine période de l'année, nous avons été confrontés à un conflit de travail qui nous a obligé à suppléer à notre personnel en grève.

Notre 40^e année a en effet débuté dans un contexte de négociations entourant le renouvellement de notre convention collective qui se sont soldées par une grève générale illimitée affectant la célébration de cet anniversaire et le quotidien du Centre l'Entre-Toit.

Il est important de remercier l'ensemble des acteurs du Centre l'Entre-Toit en commençant par son conseil d'administration qui veille à la pérennité de l'organisation, les gestionnaires qui accompagnent et s'assurent de répondre aux besoins du personnel, les équipes de travail qui veillent au bien-être de notre clientèle au quotidien, mais aussi à nos partenaires avec qui nous avons établi des liens de confiance, de collaboration et qui nous ont offert soutien et compréhension lors de cette situation particulière.



Points de services en psychiatrie légale

★ Point de services Saint-Jacques

En entente de services avec le CIUSSS de l'Est de l'île de Montréal, le point de services Saint-Jacques a une **capacité d'accueil de 32 résidents**, en foyer de groupe, du réseau de la psychiatrie légale sur le territoire de l'île de Montréal.

Ainsi, notre clientèle est composée principalement de personnes adultes présentant un trouble de santé mentale sévère et persistant et qui sont assujetties à une mesure légale soit de non-responsabilité criminelle, d'ordonnance de traitement et d'hébergement ou encore, sous sentence correctionnelle provinciale (soit probation, sursis ou libération correctionnelle). Dans ce cas, quelques places sont réservées à l'hébergement pour cette clientèle provenant de la Sécurité publique.

Cette entente entre le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère de la Sécurité publique prévoit que nous gardions autant que possible un lit vacant pour la clientèle en provenance de la détention.

Statut légaux

La très grande proportion de la clientèle est sous mandat de la commission d'examen des troubles mentaux pour non-responsabilité criminelle.

Comme à chaque année, nous avons une faible proportion de personnes sans charge, ni mandat légal, qui au courant de l'année, étaient en attente d'un autre hébergement ou encore doivent poursuivre un certain cheminement et demeurent sur une base volontaire.

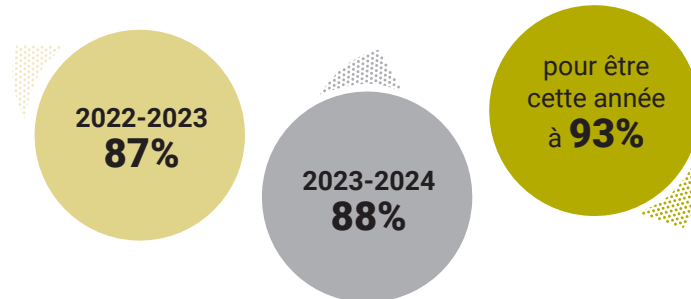
Notons que le taux de référencement effectué par les services correctionnels est relativement bas. Les clients en libération conditionnelle étant moins référés, cela impacte directement cette proportion. Des rencontres avec nos partenaires ont eu lieu et se poursuivront afin d'augmenter le taux de référencement.

Mesure légale	2024-2025	2023-2024	2022-2023
Ordonnance de la commission d'examen (Non-responsabilité criminelle)	77,5%	73%	74%
Ordonnance de traitements et d'hébergement	7,5%	11%	10%
Mesure correctionnelle	5%	11%	6%
Sans charge ni mandat	10%	6%	10%



Taux d'occupation annuel

Le taux d'occupation annuel a augmenté en comparaison aux deux dernières années. Ceci signifie que quotidiennement l'ensemble des lits ont été davantage occupés. D'ailleurs, nous terminons l'année au 31 mars avec un taux d'occupation de 99%.



Nombre total résidents desservis

La diminution du nombre de résidents desservis durant l'année est directement liée à la diminution du mouvement de la clientèle.



Nombre d'arrivées et de départs

Le nombre de départs ainsi que le nombre de nouveaux résidents ont diminué, ce qui signifie davantage de stabilité au niveau du groupe.



Orientation des départs

Cette année **10 départs** ont été enregistrés au point de services Saint-Jacques:

- 4** départs orientés vers des milieux de vie nécessitant moins d'encadrement :
 - 2 résidents ont quitté notre ressource pour un appartement supervisé,
 - 1 pour un retour dans le milieu familial
 - 1 pour un appartement autonome.
- 3** tentatives de séjour où la marche était trop haute
- 2** fins de séjour dues à des comportements avec conséquences légales mineures
- 1** départ en vue de vaincre la toxicomanie donc orienté vers une thérapie



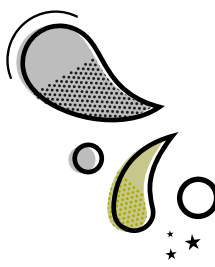
*** N.B Il est important de ne pas interpréter ces données en termes de succès ou d'échec du séjour puisque chaque situation est multifactorielle. ***

Durée des séjours

Au 31 mars 2025



- **10** résidents ont moins d'un an de séjour
- **14** résidents ont entre 1 an à 3 ans de séjour
- **4** résidents ont de 3 ans à 5 ans de séjour
- **3** résidents ont plus de 5 ans





Hôpitaux référents

La proportion de la clientèle provenant des divers établissements de santé est relativement stable d'année en année. Cependant, cette année, nous constatons une légère hausse de résidents suivis par l'hôpital Sacré-Cœur ou Pavillon Albert-Prévost. La clientèle demeure majoritairement suivie par les trois instituts de l'île de Montréal.

Nom des établissements	2024-2025	2023-2024	2022-2023
Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel	40%	47%	47%
Institut universitaire en santé mentale de Montréal	20%	19%	23%
Institut universitaire en santé mentale-Douglas	17,5%	19%	14%
Hôpital Sacré-Cœur ou PAP	12,5%	6%	8%
Hôpital général juif	2,5%	3%	4%
CHUM		2%	
Jean-Talon et Fleury	5%	3%	
CUSM	2,5%	2%	

Activités offertes aux résidents

Ateliers structurés

- Café avec un policier
- Gestion des émotions
- Estime de soi
- Jour de la terre(écologie)
- Toxicomanie
- Sexologie (consentement et relations)
- Cuisine
- Zoothérapie

Activités ludiques au sein de la ressource

- Bingo
- Babyfoot
- Quoi de neuf
- Cartes
- Arts
- Musique

Activités spéciales

- Match des Alouettes
- Cinéparc
- Festival de Jazz
- Francofolies
- Saint-Jean
- Club de marche
- Cabane à sucre
- Épluchette de blé d'inde



*** Notons que les ateliers et les activités ont été affectés durant la période de grève

Nombre de repas offerts

Malgré l'offre de services de trois repas et de deux collations par jour, plusieurs de nos résidents participent à des activités extérieures, ce qui réduit le nombre de présence aux repas durant la journée.

Ainsi, le nombre de repas complets servis (dîner-souper) incluant soupe, repas et dessert s'est élevé à **10 112**.

Amélioration du milieu de vie

Dans l'optique de la mise à niveau de la sécurité incendie, nous avons fait un ajustement de notre système en réseau afin d'assurer le respect des normes d'évacuation. Ainsi, le panneau principal a été renouvelé avec l'ajout de panneaux annonceurs aux étages.

Plusieurs remplacements et réparations ont été effectués tels que trois lavabos équipés de vanités desservant directement notre clientèle, le renouvellement du mobilier de chambres ainsi que des réparations et le remplacement de certains climatiseurs dans les chambres des résidents.





★ Point de services Léger

En entente de services avec le CIUSSS de l'Est de l'île de Montréal ainsi que le CISSS Montérégie-Centre, le point de services Léger a une **capacité d'accueil de 32 résidents**, en foyer de groupe, du réseau de la psychiatrie légale dont **27** en provenance du territoire de l'**île de Montréal** et **5** en provenance de la **Montérégie**.

Il est à noter que l'entente avec la Montérégie Centre a finalement été renouvelée pour cinq places garanties jusqu'au 1^{er} septembre 2025.

Ainsi, notre clientèle est composée principalement de personnes adultes présentant un trouble de santé mentale sévère et persistant et qui sont assujetties à une mesure légale soit de non-responsabilité criminelle ou d'ordonnance de traitement et d'hébergement.

Statut légaux

La très grande proportion de notre clientèle est sous mandat de la commission d'examen des troubles mentaux pour non-responsabilité criminelle, comparativement aux autres types de mesures légales.

Comme à chaque année, nous avons une faible proportion de personnes sans charge, ni mandat légal qui au courant de l'année étaient en attente d'un autre hébergement ou encore doivent poursuivre un certain cheminement et demeure sur une base volontaire.

CIUSSS de l'Est de l'île de Montréal

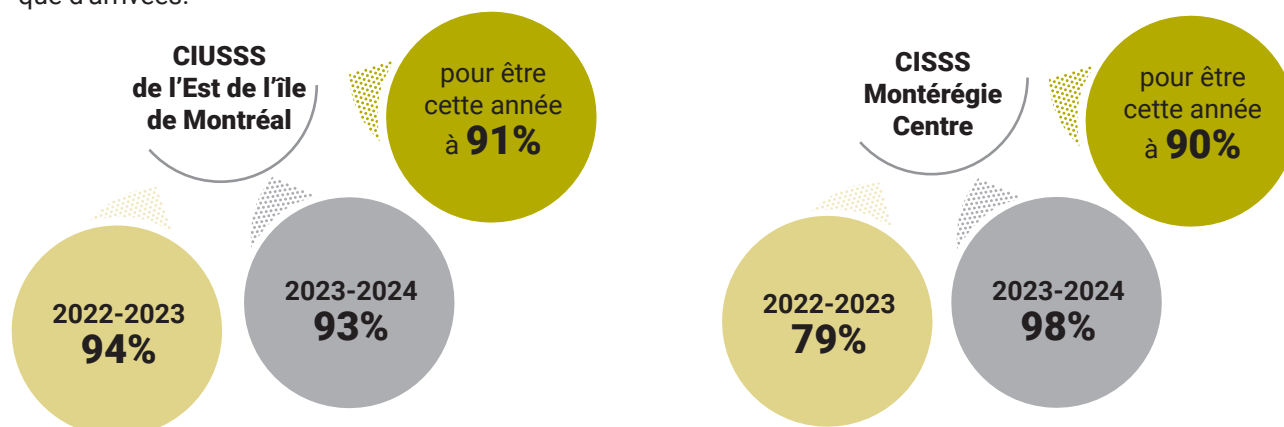
Mesure légale	2024-2025	2023-2024	2022-2023
Ordonnance de la commission d'examen (Non-responsabilité criminelle)	82%	79%	78%
Ordonnance de traitements et d'hébergement	11%	15%	12%
Mesure correctionnelle	2%		
Sans charge ni mandat	5%	6%	10%

CISSS Montérégie Centre

Mesure légale	2024-2025	2023-2024	2022-2023
Ordonnance de la commission d'examen (Non-responsabilité criminelle)	38%	66%	57%
Ordonnance de traitements et d'hébergement	25%	17%	29%
Mesure correctionnelle	12%		
Sans charge ni mandat	25%	17%	14%

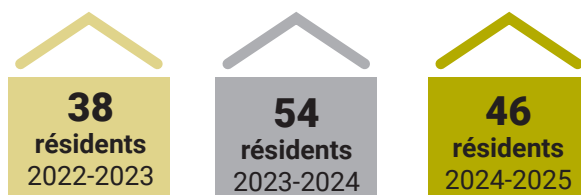
Taux d'occupation annuel

Le taux d'occupation annuel a diminué en comparaison aux deux dernières années. Ceci signifie que quotidiennement l'ensemble des lits ont été moins occupés et que nous avons vécu davantage de départs que d'arrivées.





Nombre total résidents desservis



Nombre d'arrivées et de départs

Le nombre de départs a augmenté alors que le nombre de nouveaux résidents a diminué, ce qui explique le taux d'occupation a diminué.

CIUSSS de l'Est de l'île de Montréal			CISSS Montérégie Centre		
					
2022-2023	2023-2024	2024-2025	2022-2023	2023-2024	2024-2025
8 départs 5 arrivées	12 départs 16 arrivées	14 départs 11 arrivées	3 départs 4 arrivées	0 départs 1 arrivées	5 départs 3 arrivées

Orientation des départs

Cette année, **19 départs** ont été enregistrés au point de services Léger

- 9** départs orientés vers des milieux de vie nécessitant moins d'encadrement :
 - 1 résident a quitté notre ressource pour un appartement supervisé
 - 1 pour un retour dans le milieu familial
 - 1 pour une autre ressource intermédiaire
 - 6 pour un appartement autonome.
- 1** tentative de séjour où la marche était trop haute
- 6** fins de séjour dues à des comportements avec conséquences légales mineures
- 3** départs en vue de vaincre la toxicomanie donc orienté vers une thérapie



*** N.B Il est important de ne pas interpréter ces données en termes de succès ou d'échec du séjour puisque chaque situation est multifactorielle ***

Durée des séjours

Au 31 mars 2025



- **10** résidents ont moins d'un an de séjour
- **8** résidents ont entre 1 an à 3 ans de séjour
- **4** résidents ont de 3 ans à 5 ans de séjour
- **5** résidents ont plus de 5 ans



Hôpitaux référents

La proportion de la clientèle provenant des divers établissements de santé est relativement stable d'année en année. Cependant, cette année nous pouvons constater une légère hausse de résidents suivis par l'hôpital Sacré-Cœur ou du Pavillon Albert-Prévost.

Entente de services avec le CIUSSS de l'Est

Nom des établissements	2024-2025	2023-2024	2022-2023
Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel	29%	31%	35,5%
Institut universitaire en santé mentale de Montréal	29%	27%	35,5%
Institut universitaire en santé mentale-Douglas	2,5%	4%	
Hôpital Sacré-Cœur ou PAP	18%	12,5%	3,2%
Hôpital général juif		2,5%	3,2%
CHUM	11%	8%	3,2%
Jean-Talon et Fleury	8%	10%	13%
CUSM		2,5%	3,2%
Exception Charles-Lemoyne	2,5%	2,5%	3,2%



Entente de services avec le CISSS-Montérégie-Centre

Nom des établissements	2024-2025	2023-2024	2022-2023
Charles-Lemoyne	62,5%	50%	57%
Haut-Richelieu	37,5%	50%	43%
Exception Charles-Lemoyne	2,5%	2,5%	3,2%

Activités offertes aux résidents

Ateliers structurés

- Santé mentale
- Bien-être
- Habiletés sociales
- Sciences-santé
- Entre-pots
- Comment ça va?
- Soirée culturelle

Activités ludiques au sein de la ressource

- Jeux vidéo
- Jardinage
- Bingo
- Films
- Sport
- Marche
- Arts



Activités spéciales

- Cabane à sucre
- Épluchette de blé d'inde



*** Notons que les ateliers et les activités ont été affectés durant la période de grève

Nombre de repas offerts

Malgré l'offre de services de 3 repas et de deux collations par jour, plusieurs de nos résidents participent à des activités extérieures, ce qui réduit le nombre de présences aux repas dans la journée.

Ainsi, le nombre de repas complets servis (dîner-souper) incluant soupe, repas et dessert s'est élevé à **9 766**.

Amélioration du milieu de vie

Au point de services Léger, nous avons dû faire refaire une salle de bain commune complète afin d'assurer la sécurité des résidents puisque l'eau ne s'évacuait pas adéquatement. D'ailleurs, la rénovation des autres salles de bain est à prévoir.

De plus, deux chambres ont dû être refaites complètement à la suite de plusieurs bris majeurs causés par les résidents occupants.





★ Point de services Saint-Jérôme

En entente de services avec le CISSS des Laurentides, le point de services Saint-Jérôme a une **capacité d'accueil de 10 résidents**, dont **9 en foyer de groupe** et **1 en appartement supervisé**, du réseau de la psychiatrie légale sur le territoire de l'île de Montréal.

Ainsi, notre clientèle est composée principalement de personnes adultes présentant un trouble de santé mentale sévère et persistant et qui sont assujetties à une mesure légale soit de non-responsabilité criminelle, d'ordonnance de traitement et d'hébergement.

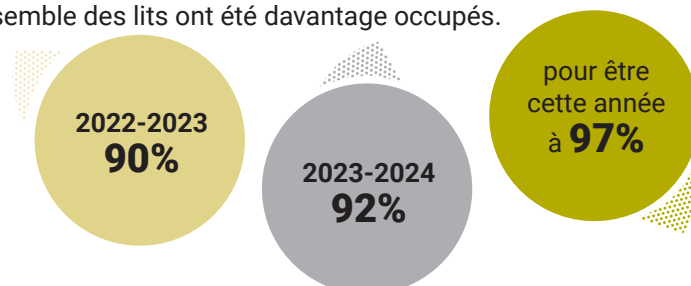
Statut légaux

La très grande proportion de la clientèle est sous mandat de la commission d'examen des troubles mentaux pour non-responsabilité criminelle, comparativement aux autres types de mesures légales.

Mesure légale	2024-2025	2023-2024	2022-2023
Ordonnance de la commission d'examen (Non-responsabilité criminelle)	90%	92%	77%
Ordonnance de traitements et d'hébergement	10%	8%	9%
Mesure correctionnelle			
Sans charge ni mandat			

Taux d'occupation annuel

Le taux d'occupation annuel a augmenté en comparaison aux deux dernières années. Ceci signifie que quotidiennement l'ensemble des lits ont été davantage occupés.



Nombre total résidents desservis

La diminution du nombre de résidents desservis durant l'année est directement liée à la diminution du mouvement de la clientèle.



Nombre d'arrivées et de départs

Le nombre de départs ainsi que le nombre de nouveaux résidents a diminué, ce qui signifie davantage de stabilité au niveau du groupe.



Orientation des départs

Cette année, **10 départs** ont été enregistrés au point de services Saint-Jérôme

- 3** départs orientés vers des milieux de vie nécessitant moins d'encadrement :
 - 2 résidents ont quitté notre ressource pour aller vivre en chambre
 - 1 pour une autre ressource intermédiaire
- 6** tentatives de séjour où la marche était trop haute
- 1** a quitté notre ressource sans avoir trouvé d'alternative

*** N.B Il est important de ne pas interpréter ces données en termes de succès ou d'échec du séjour puisque chaque situation est multifactorielle ***



Durée des séjours

Au 31 mars 2025



- **7** résidents ont moins d'un an de séjour
- **3** résidents ont entre 1 an à 3 ans de séjour
- **0** résident a plus de 3 ans de séjour



Hôpitaux référents

La proportion de la clientèle provenant des divers établissements de santé est relativement stable d'année en année.

Nom des établissements	2024-2025	2023-2024	2022-2023
Saint-Jérôme	66,6%%	87%	91%
Rivière-Rouge	33,3%%	10,5%	9%
Saint-Eustache		2,5%	

Activités offertes aux résidents

Ateliers structurés

- Ateliers en dépendance du programme Catie
- Estime de soi
- Comprendre ma médication
- La sédentarité
- Ma routine de sommeil
- Communication non-violente
- Mes facteurs de risques et de protection
- Ma vie en appartement
- Ateliers culinaires
- Relations toxiques
- Usurpation d'identité

Activités ludiques au sein de la ressource

- Les cafés bla-bla
- des ateliers d'art «thérapie»
- Bingo
- Feux extérieurs
- Jeux de société



Activités spéciales

- Fabrication de décorations d'Halloween
- Cabane à sucre
- Épluchette de blé d'inde



*** Notons que les ateliers et les activités ont été affectés durant la période de grève

Nombre de repas offerts

Malgré l'offre de services de 3 repas et deux collations par jour. Plusieurs de nos résidents participent à des activités extérieures, ce qui réduit le nombre de présences aux repas dans la journée.

Ainsi, le nombre de repas complets servis (dîner-souper) incluant soupe, repas et dessert s'est élevé à **3 960**.

Amélioration du milieu de vie

À Saint-Jérôme, le projet de refaire le balcon en béton de l'entrée principale a été priorisé pour des questions de santé et de sécurité. Toutefois, malgré notre intention de terminer ce projet au courant de l'année, seulement une solidification de la structure a été réalisée avant l'hiver pour maintenir le niveau de sécurité nécessaire. Ce projet se poursuivra au courant de l'année prochaine.

Un changement du panneau incendie a aussi été réalisé afin d'assurer une mise à niveau de notre système.





Point de services en psychiatrie et toxicomanie active

★ Point de services Agnès

En entente de services avec le CIUSSS de l'ouest de l'île de Montréal, le point de services Agnès a une capacité d'accueil de **16 résidents** en foyer de groupe du réseau de la psychiatrie et dépendance sur le territoire de l'île de Montréal.

Ainsi, notre clientèle est composée principalement de personnes adultes présentant un trouble de santé mentale sévère et persistant et des troubles d'utilisation de substances et de dépendance.

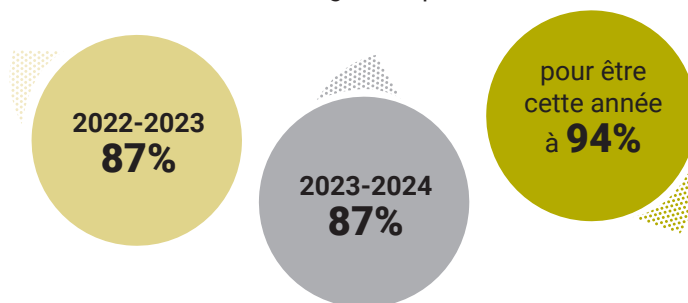
Statut légaux

Au point de services Agnès, une plus grande proportion de la clientèle est sans charge ni mandat légal ou encore, est soumise à des mesures autres que celle de l'ordonnance de la commission d'examen des troubles mentaux. Ceci s'explique par le mandat de réduction des méfaits qui est confié à ce point de services.

Mesure légale	2024-2025	2023-2024	2022-2023
Ordonnance de la commission d'examen (Non-responsabilité criminelle)	17%	21%	23%
Ordonnance de traitements et d'hébergement	37%	30%	27%
Mesure correctionnelle	17%		
Sans charge ni mandat	29%	49%	50%

Taux d'occupation annuel

Le taux d'occupation annuel a augmenté en comparaison aux deux dernières années. Ceci signifie que quotidiennement l'ensemble des lits ont été davantage occupés.



Nombre total résidents desservis

La diminution du nombre de résidents desservis durant l'année est directement liée à la diminution du mouvement de la clientèle.



Nombre d'arrivées et de départs

Le nombre de départs ainsi que le nombre de nouveaux résidents a diminué, ce qui signifie davantage de stabilité au niveau du groupe et davantage d'intégration positive, donc un maintien en hébergement.





Orientation des départs

Cette année, **8 départs** ont été enregistrés au point de services Agnès :

- 2** résidents ont été dirigés vers d'autres ressources dans la communauté
- 5** résidents ont vécu une fin de séjour faisant suite à des conséquences légales mineures.
- 1** résident a été dirigé vers une unité de vie en santé mentale afin de mieux répondre à ses besoins.



*** N.B Il est important de ne pas interpréter ces données en termes de succès ou d'échec du séjour puisque chaque situation est multifactorielle.***

Durée des séjours

Au 31 mars 2025



- **5** résidents ont moins d'un an de séjour
- **7** résidents ont entre 1 an à 3 ans de séjour
- **2** résidents ont de 3 ans à 5 ans de séjour
- **2** résidents ont plus de 5 ans

Hôpitaux référents

Cette année, il est possible de remarquer une augmentation considérable de la clientèle en provenance du CHUM ainsi que des CLSC.

Nom des établissements	2024-2025	2023-2024	2022-2023
Institut universitaire en santé mentale de Montréal	8 %	5%	8%
Institut universitaire en santé mentale-Douglas	34%	51%	58%
Hôpital Sacré-Cœur ou PAP		3%	4%
CHUM	33%	19%	10%
Jean-Talon Fleury		6%	8%
CUSM	8%	5%	7%
CLSC divers avec prépondérance CLSC Métro	17%	11%	7%

Activités offertes aux résidents

Ateliers structurés

- Toxicomanie,
- Distribution du matériel de prévention
- Utilisation du matériel de prévention
- Sensibilisation aux surdoses
- Violence faite aux femmes
- Nettoyage extérieur pour participation citoyenne
- Cuisine

Activités ludiques au sein de la ressource

- Bingo
- Arts



Activités spéciales

- Pic-nic
- Biodôme
- Insectarium
- Planétarium et Jardin botanique
- Cabane à sucre
- Épluchette de blé d'inde



*** Notons que les ateliers et les activités ont été affectés durant la période de grève





Nombre de repas offerts

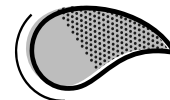
Malgré l'offre de services de 3 repas et de deux collations par jour. Plusieurs de nos résidents participent à des activités extérieures, ce qui réduit le nombre de présences aux repas dans la journée.

Ainsi, le nombre de repas complets servis (dîner-souper) incluant soupe, repas et dessert s'est élevé à **4 622**.

Amélioration du milieu de vie

Au point de services Agnès, un feu s'est déclaré dans la chambre d'un résident qui a échappé sa cigarette dans ses effets personnels. Les dommages se sont limités à sa chambre mais un grand nettoyage de l'ensemble du rez-de-chaussée a dû être fait à la suite du passage des pompiers. D'ailleurs, la chambre a été complètement refaite.

Bien que n'ayant aucun lien avec l'incident, une mise à jour du système incendie a été nécessaire afin de s'assurer du respect de certaines normes.



Statistiques du suivi communautaire

Cette année, le suivi communautaire a été l'objet d'une révision de son entente de services prévue avec le ministère de la Sécurité publique du Québec. Ainsi, le nombre de clients desservis a été revu à la baisse passant de 100 à **84 clients** au niveau contractuel.

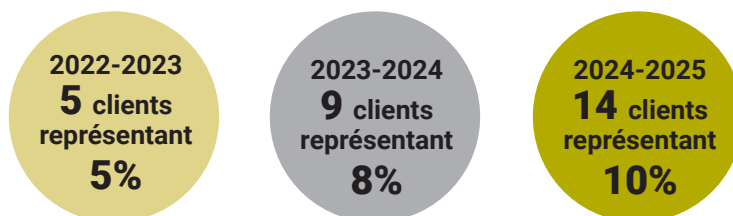
La clientèle qui est référée par le ministère de la Sécurité publique du Québec est assujettie à une mesure correctionnelle dans la communauté, soit de probation, de sursis ou de libération conditionnelle. De plus, conformément à notre mission, elle doit présenter des symptômes reliés à un trouble de santé mentale ou avoir un trouble de santé mentale diagnostiqué avec ou sans suivi. Ainsi, ce sont des agents de probation dans les divers bureaux de probation qui effectuent l'évaluation du niveau de risque et de besoins et qui réfèrent par la suite la clientèle.

Le profil global de la clientèle desservie

La grande majorité de notre clientèle est suivie pour une mesure de probation.



Cependant, depuis trois ans, nous constatons une augmentation de clients sous une mesure de sursis (détention à la maison). La moyenne antérieure des années précédentes était de 2 à 3% de la clientèle.





Les cas de libération conditionnelle se font toujours rares.

Avant 2020, notre moyenne proportionnelle d'individus suivis en libération conditionnelle tournait aux alentours du **2%**.

Depuis 2020, seulement **3 clients** nous ont été référés et sur des années différentes ce qui nous ramène à une représentativité de **0% à 1%**.

La proportion de notre clientèle qui nécessite un suivi sur une base bimensuelle, puisqu'elle représente un niveau de risque et de besoin élevé, est relativement stable d'année en année se maintenant entre **41% et 48%**.

Année	Faible	Moyen	Moyen (bimensuel)	Élevé	Invalide (bimensuel)	Invalide mensuel	Total
2022-2023	16	38	6	40	2	0	102
2023-2024	16	54	6	35	3	2	116
2024-2025	22	53	5	43	7	4	134

Le nombre d'instrument invalide est en augmentation.

2022-2023
2

2023-2024
5

2024-2025
11

2022-2023
102 clients
desservis

2023-2024
116 clients
desservis

2024-2025
134 clients
desservis

Le nombre total de personnes qui ont bénéficié des services de l'organisme :

Le nombre total de personnes desservies par le suivi dans la communauté a commencé à augmenter l'année dernière. Cette remontée s'est poursuivie cette année.

Le nombre de jour de suivi exécutés

Nombre de jours durant les lesquels les bureaux ont été ouverts :

250

Le nombre de jours facturables a augmenté depuis la dernière année. Ceci s'explique par l'augmentation du volume de clientèle desservie.

Passant de

1994 en
2023-2024

2336 en
2024-2025

La nature des services rendus

Les rencontres avec la clientèle sont toujours reliées au plan d'intervention correctionnel établi. Il s'agit bien sûr de s'assurer du respect de la mesure légale, mais aussi de prendre en compte les besoins criminogènes et non criminogènes établis par l'outil d'évaluation.

Cependant, le niveau d'accompagnement est propre à chaque individu. Compte tenu du profil de notre clientèle, nous devons dans un premier temps nous assurer qu'elle est en mesure de répondre à ses besoins de base. Comme la clientèle vit beaucoup d'instabilité dans plusieurs sphères de sa vie, ces éléments sont toujours à valider de façon régulière.



Pour plusieurs, la première étape est de s'assurer que nos protégés arrivent à s'alimenter et à dormir dans un lieu sécuritaire. Donc, nous devons les référer à des organismes communautaires fournissant du dépannage alimentaire ou vers des hébergements d'urgence pour tenter autant que possible de stabiliser leurs sphères de vie. Au fil du temps, des liens se sont créés avec ces ressources, ce qui facilite le référencement, mais aussi ce qui nous permet de conserver le contact avec notre clientèle. Nous devons maintenir à jour nos connaissances sur l'ensemble des offres de services disponibles.

Pour une grande majorité de nos clients, il est impératif aussi de voir à régulariser leur situation financière en nous assurant qu'ils reçoivent l'aide de dernier recours et en les accompagnant dans leurs démarches lorsque nécessaire. Nous pouvons aussi faire un budget avec eux afin qu'ils puissent, autant que possible, subvenir à l'ensemble de leurs besoins.

Un de nos objectifs principaux est de leur faire prendre conscience de leur état mental. Cette démarche de prise de conscience demande de prendre du temps dans les rencontres afin de comprendre leur réalité et de trouver des leviers permettant de commencer un processus de reconnaissance. Les référer et les accompagner en personne si besoin vers des ressources en santé mentale sont aussi des services que nous offrons. Lorsqu'une équipe traitante externe est impliquée au dossier, maintenir le contact avec celle-ci pour arrimer le suivi et nous assurer de travailler dans le même sens est primordial.

L'équipe d'intervenants doit toujours être à l'affut des signes de dégradation de l'état mental du client et travailler en étroite collaboration avec les services d'urgence qu'il s'agisse des policiers de notre poste de quartier avec qui nous avons développé des liens étroits, UPS-Justice ou les autres équipes spécialisées.

Pour créer des liens avec notre clientèle, il est parfois pertinent de la rencontrer dans un cadre moins formel tout en ne perdant pas de vue notre rôle et notre mandat. Ceci peut se faire en allant marcher avec le client, ou en le rencontrant dans un autre endroit.

Établir des corridors de services facilitants pour la clientèle passe par la création de liens avec les autres services. Conséquemment, plusieurs rencontres avec d'autres organismes ont lieu afin de créer ces liens et de voir comment nous pouvons faciliter l'établissement de ces corridors de services.

Cette année, nous avons entamé une démarche avec le CRDM pour souligner certains enjeux que nous observons auprès de notre clientèle tant celle hébergée que celle du suivi communautaire, tel que le processus de prise en charge, le refus de services puisque la personne ne reconnaît pas sa problématique et la fermeture du dossier à la suite d'absence aux rendez-vous. L'objectif est de poursuivre cette démarche afin d'être créatif pour arrimer les services.

Le nombre de plaintes formulées:

Aucune plainte n'a été portée à notre connaissance

Accompagnement en détention

En quelques mots, il s'agit d'un nouvel achat de programme fait par la Sécurité publique. Ce programme devait débuter en avril 2024, mais pour plusieurs raisons le tout a débuté à la mi-année. À raison d'une journée semaine, une de nos intervenante se déplace à l'Établissement de détention de Rivière-des-Prairies dans le but d'effectuer des rencontres et des ateliers auprès de la clientèle ciblée par le personnel de la détention ou encore en effectuant du repérage. Ainsi, cette année beaucoup de temps a été alloué à la mise en place et l'arrimage de ce programme. Quelques rencontres avec les prévenus/détenus ont commencé, mais l'objectif est de rapidement mettre en place des ateliers. Le programme a été reconduit en 2025-26. Nous serons plus en mesure d'en décrire les activités l'année prochaine.





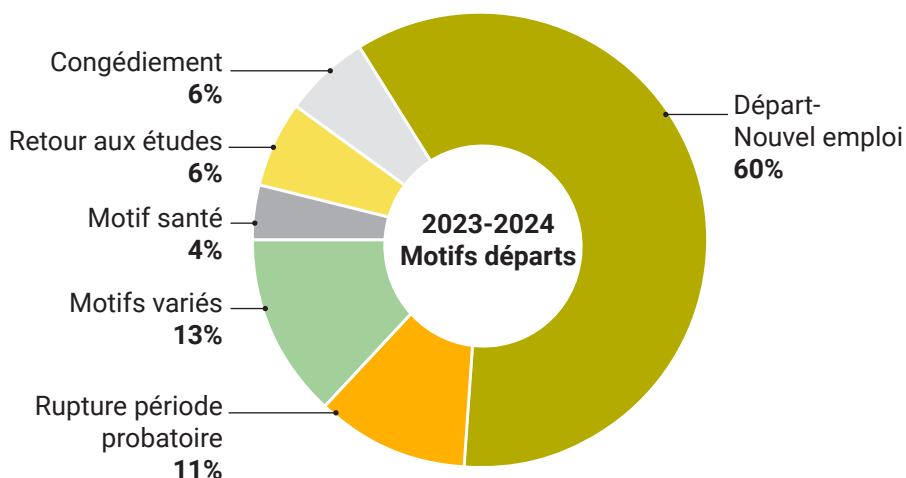
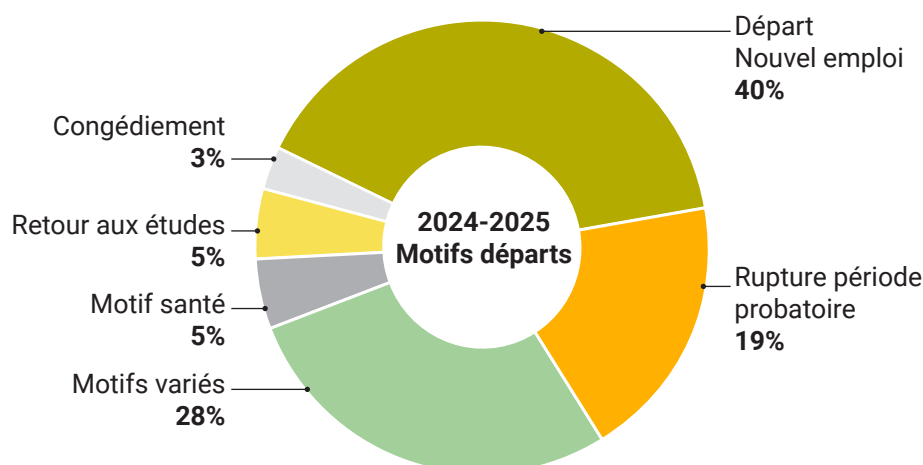
Informations et statistiques concernant les Ressources Humaines

Dotation et rétention

Départs :

Le nombre de départs de membres du personnel a été en légère baisse cette année passant de **73 en 2023-2024** à **64 en 2024-2025**.

Parmi les motifs de départ évoqués, nous retrouvons le refus de congés sans solde, des retours dans le pays d'origine et des témoignages à l'effet que l'employé n'est pas à l'aise avec notre clientèle. À noter que cette année, nous avons aussi vécu le décès subit de l'un de nos employés qui avait plus de 5 ans d'ancienneté, ce qui fut éprouvant pour les collègues et la clientèle.



Congé sans solde :

2024-2025
3 congés sans solde

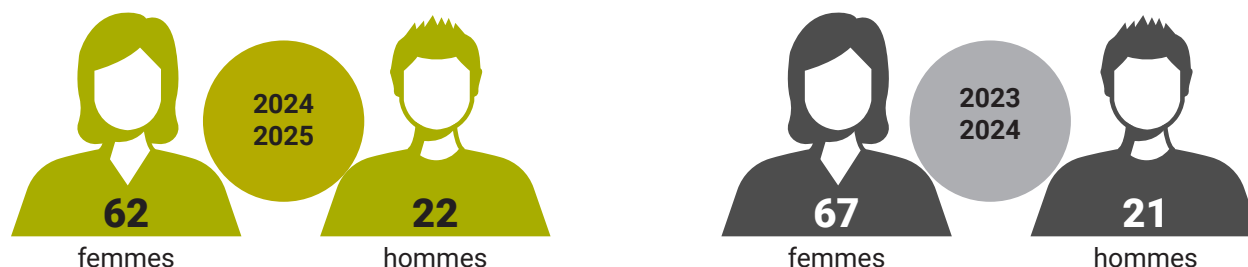
2023-2024
4 congés sans solde soldé par démission à la fin



Statistiques de rétention

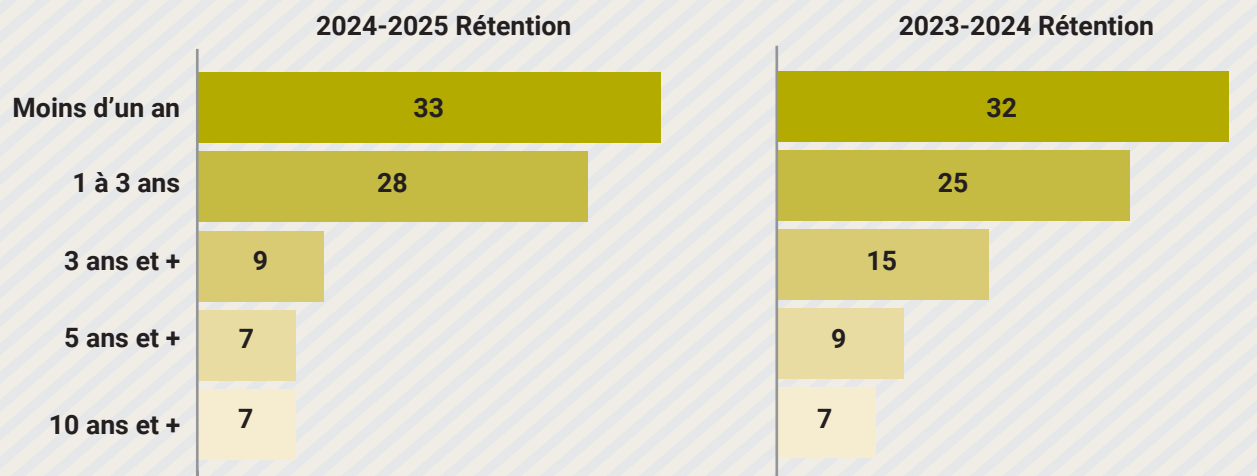
Nombre d'employés:

Au 31 mars 2025, l'ensemble des quatre points de services du Centre l'Entre-Toit comptait 84 employés alors qu'à pareille date l'année dernière (2024), nous comptons 88 employés



Embauche :

Sur 64 employés embauchés depuis le 1^{er} avril 2024, 33 étaient toujours à l'emploi du Centre l'Entre-Toit au 31 mars 2025



Relations de travail

Les négociations en vue de renouveler notre nouvelle entente collective ont débuté l'année précédente et se sont poursuivies tout au long de l'année.

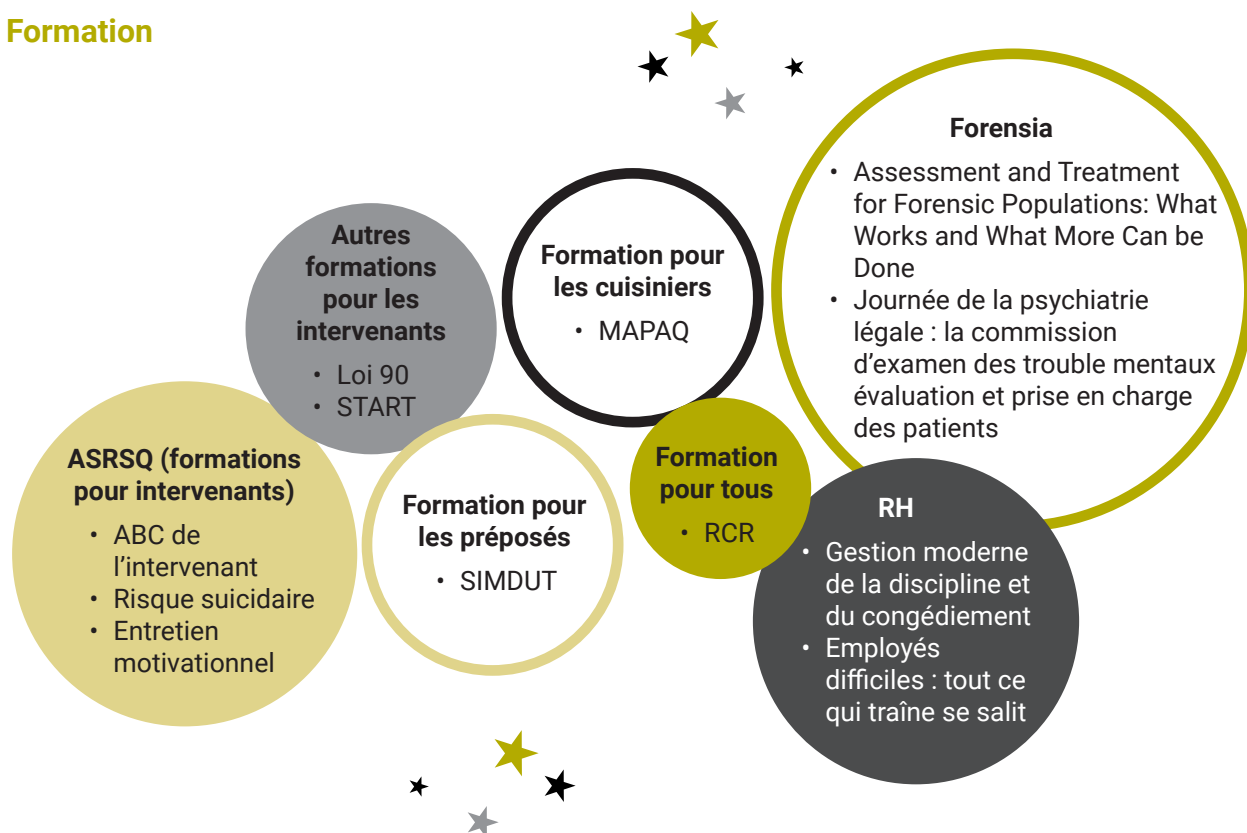
Le Centre l'Entre-Toit a vécu deux périodes de grève, les premières de son histoire. La première a duré 4 jours, soit du 2 au 5 juillet 2024. La deuxième qui a débuté le 1^{er} novembre 2024 était d'une durée illimitée. Pour éviter de mettre en péril les services aux résidents et assurer la santé et sécurité de tous, des ententes de services essentiels se sont conclues avec le syndicat sur une base de conciliation.

Le 29 novembre 2024, tout juste informés des montants qui étaient attribués à notre clause remorque de l'Entente nationale des ressources intermédiaires, nous avons été en mesure de faire une offre plus généreuse au syndicat. La grève s'est tout de même poursuivie jusqu'à ce qu'une entente de principe soit conclue, le 12 mars 2025.





Formation



Santé et sécurité au travail

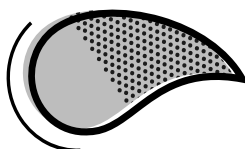
En **2024-2025**, nous avons connu 3 **arrêts de travail** menant à l'ouverture de dossiers à la **CNESST** et plusieurs événements accidentels déclarés sans perte de temps.

En **2023-2024**, nous avons eu 1 **arrêt de travail** entraînant l'ouverture de dossiers à la CNESST et plusieurs événements accidentels déclarés sans perte de temps.

1 congé de maternité pour cette période.

Nous avons tenu quatre rencontres du comité santé et sécurité cette année. Ce comité paritaire composé de 8 personnes s'est réuni à intervalles réguliers dans chaque point de services.

Rencontre 1	Rencontre 2	Rencontre 3	Rencontre 4
24 septembre 2024	19 décembre 2024	13 mars 2025	11 juin 2025
Agnès	St-Jacques	Léger	Saint-Jérôme





Évènement spécial

Dépôt du rapport de la coroner en chef adjointe, Me Gehane Kamel

À la suite de notre participation aux deux enquêtes publiques l'année dernière, nous attendions impatiemment le dépôt des rapports d'enquête, particulièrement, celui de l'affaire Maureen Breau et Isaac Brouillard-Lessard. En effet, nous avons offert deux témoignages, soit celui en lien avec le collectif des ressources d'hébergement spécialisées en psychiatrie légale, mais surtout celui comme témoins d'une période de stabilité chez Isaac Brouillard-Lessard, un ancien résident du Centre l'Entre-Toit.

Le rapport de Me Kamel soulève les enjeux de notre système qui entraînent des répercussions sur le travail au quotidien auprès de notre clientèle. Plusieurs de nos recommandations en tant que collectif ont été prises en considération.

Il nous semble important de citer la partie de ce rapport qui démontre l'importance et la raison d'être de nos services :

« Je souligne les services diligents de l'équipe Oxy-Jeunes et du Dr Olivier à Shawinigan, l'encadrement rigoureux offert par le Dr Millaud et son équipe à l'INPLPP ainsi que l'approche exceptionnelle offerte par la ressource d'hébergement l'Entre-Toit de Saint-Jérôme. Leurs efforts ont permis les moments de stabilité les plus prolongés permettant aux parents de M. Brouillard Lessard de retrouver momentanément leur fils qui leur avait été arraché par la maladie. »
- 2023-EP00287-9_rapport.pdf

Bravo à l'équipe de Saint-Jérôme soutenue par sa coordonnatrice Jo-Anne Bellefleur



Participation à la commission parlementaire portant sur le projet de loi 66

Notre participation aux enquêtes publiques a mené à une participation à la Commission parlementaire portant sur le projet de loi 66 qui a finalement été adopté. L'objectif de notre participation était de souligner l'importance de l'encadrement en lien avec les modalités reliées aux mesures légales, d'obtenir une évaluation du risque commune et de faire reconnaître l'expertise du Centre l'Entre-Toit.

40^e anniversaire

En novembre, nous avons débuté notre 40^e anniversaire d'offre de services. Ce début s'est passé un peu sous silence étant donné le contexte des relations de travail dans lequel nous nous trouvons alors.

Pour souligner ce 40^e anniversaire nous prévoyons revoir notre site web afin de le mettre à jour, mais aussi de le rendre plus représentatif de notre offre de services et de l'identité du Centre l'Entre-Toit. De plus, nous visons à développer un plan de communication pour faire valoir davantage notre expertise. Nous prévoyons également organiser des activités à l'interne en vue de célébrer cet anniversaire.

Participation au comité préparatoire pour les rencontres ministérielles

Notre engagement au sein de notre association a pris beaucoup de place cette année. Tout d'abord en nous impliquant au sein d'un comité en vue de préparer les négociations entre le ministère de la Santé et des Services sociaux et l'Association des ressources intermédiaires en hébergement du Québec (ARIHQ) qui débiteront à la prochaine année financière.

Cette activité a mené à plusieurs autres types de rencontres et activités, dont :

- 1 atelier lors de la journée des Ressources intermédiaires organisée par notre association
- 3 visites de plusieurs acteurs de notre association
- Plusieurs rencontres afin de bien comprendre notre réalité et notre expertise.



Rencontre des députés

Au retour des Fêtes, à la suite de l'ensemble de nos activités de représentations, il a été possible d'effectuer deux rencontres avec nos députés, soit Monsieur Guillaume Cliche-Rivard, député de Saint-Henri (QS) et de Madame Madwa Nika Cadet (PLQ), députée de Henri-Bourassa. Nous avons été accompagnés de notre firme en communication TACT afin d'être en mesure de faire passer les bons messages.

Lors de ces rencontres, notre association, l'ARIHQ, était aussi présente pour souligner les enjeux du réseau des ressources intermédiaires qui sont également les nôtres. Nous en avons profité pour mettre l'emphase sur nos propres enjeux et nos particularités.

Reconnaissance du point de services Agnès

Le CIUSSS de l'Ouest de l'île de Montréal a tenu une journée Gala Reconnaissance pour les ressources partenaires en lien avec la nouvelle politique d'hébergement. L'hôte de cet événement a tenu à remettre aux représentants du point de services Agnès un certificat de reconnaissance pour l'Axe 5 mesure 25 de la Politique : « Impliquer la communauté dans les milieux de vie et de soins pour soutenir la participation sociale des personnes hébergées ». Notre partenaire institutionnel a ainsi voulu reconnaître la qualité de nos collaborations avec les agents sociocommunautaires avec lesquels nous avons développé des liens étroits et qui viennent sensibiliser notre clientèle sur les enjeux légaux, mais aussi les ressources disponibles.

BRAVO à l'ensemble de l'équipe du point de services Agnès soutenue par son coordonnateur, Mario Noël.



Panéliste à une journée portant sur la réduction des méfaits

À la suite de notre expertise développée en hébergement basée sur une approche de réduction des méfaits, nous avons été approchés pour être panéliste dans une journée portant sur la réduction des méfaits sur les enjeux vécus, mais aussi sur les bonnes pratiques. Il s'agit encore une fois de faire rayonner le travail au quotidien de nos équipes et l'expertise qui s'est développée au fil des années.



Diverses implications



Formation/accompagnement et autres ressources

- 1**
Atelier offert au congrès l'ARIHQ sur la psychiatrie légale en hébergement.
- 4**
Ateliers offerts à d'autres membres de notre Association des services de réhabilitation sociale du Québec (formation de base pour effectuer le suivi communautaire en santé mentale).
- 2**
rencontres d'accompagnement à deux ressources de la région Québec pour adapter leurs services à une certaine approche en réduction des méfaits.
- 1**
demande de formation sur mesure d'un autre organisme communautaire du réseau de l'ASRSQ.

Quelques échanges

de soutien à nos partenaires pour s'inspirer de nos façons de faire afin d'aider d'autres ressources.



Partenaires financiers

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Ouest-de-
l'Île-de-Montréal*

Québec  
 

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal*

Québec  
 

*Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides*

Québec  
 

*Centre intégré
de santé et de
services sociaux de
la Montérégie-Centre*

Québec  
 

Sécurité publique

Québec  
 

Partenaires créanciers



Association





Objectifs et orientations pour l'année à venir

1

Maintenir
la qualité de nos
services auprès de
notre clientèle

2

Poursuivre
l'objectif de rétention
du personnel par la
mise en place nos
comités de relations de
travail basés sur une
communication efficace
et une bonne entente

3

Souligner
la deuxième partie de
notre 40^e anniversaire
avec le plan de
communication à
mettre en action et le
dévoilement du nouveau
site web

4

Poursuivre
la promotion de
l'hébergement en
psychiatrie légale et
en toxicomanie active
particulièrement en
mettant de l'avant notre
expertise acquise au fil
des années

5

Développer
des moyens au niveau
des ressources
financières, humaines
et matérielles en vue de
partager notre expertise

6

Poursuivre
la bonification et
l'entretien de nos
bâtiments afin d'offrir
des milieux de vie et de
travail accueillants

